



FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MARSEILLE



UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE
AIX-MARSEILLE II

Service de la Scolarité Bureau des Relations Internationales

Le Professeur Chargé de Mission

PP/SK n° 11/471

STAGES HOSPITALIERS D'ÉTÉ A L'ÉTRANGER exclusivement réservés aux étudiants de DCEM 2

Ces stages se dérouleront **du 1^{er} juillet 2012 au 31 août 2012** et **ne concerneront que les étudiants de DCEM 2.**

Les destinations proposées par la Faculté de Médecine seront attribuées au choix, **par ordre de mérite** suivant le rang de classement en fin de DCEM 1.

Sous réserve de réponse favorable de nos partenaires internationaux, **les destinations proposées concerneront :**

- **l'Europe**
- **l'Afrique Subsaharienne, l'Afrique du Nord & Madagascar**
- **l'Asie du Sud-Est & le Japon**
- **l'Amérique**

Comme chaque année, **des candidatures sur destinations « libres »** seront examinées puis autorisées selon une procédure spécifique (*contacter le bureau des relations internationales dès maintenant*).

Le nombre total d'étudiant (destinations libres et proposées) autorisé à effectuer le stage à l'étranger pour 2012 est de 60.

MODALITES DE CANDIDATURES

Lettre de motivation à remettre ou à adresser au Bureau des Relations Internationales, mentionnant les informations suivantes :

- Nom et Prénom
- Adresse personnelle où vous pouvez être joint régulièrement par courrier
- Numéro de téléphone (fixe et portable)
- Adresse électronique
- Numéro de carte d'étudiant
- Numéro de Sécurité Sociale avec clé (*)
- Si vous êtes boursier du CROUS

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES :

JEUDI 19 JANVIER 2012 à 16 H

Toute candidature arrivée hors délai sera refusée.

(*) pensez à faire transférer votre dossier MEP ou LMDE vers votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie



FACULTÉ DE MÉDECINE
DE MARSEILLE



UNIVERSITÉ DE LA MÉDITERRANÉE
AIX-MARSEILLE II

INFORMATIONS DIVERSES

Modalités de validation du stage : **important !**

Pour qu'un stage soit validant, l'étudiant doit effectuer la totalité de la période prévue. Dans ces conditions, **le stage hospitalier effectué à l'étranger, par les étudiants ayant candidaté, sera validant pour le cinquième stage. Ces derniers doivent obligatoirement prendre le mois de congé rémunéré en septembre, et renoncent au congé sans solde.**

Il leur appartient de conserver suffisamment de jours de vacances pour couvrir ce mois de septembre.

Dans le cas contraire, les 2 mois à l'étranger leur seront refusés.

Budget :

Prévoyez votre budget sans tenir compte d'une aide éventuelle. En effet, aucun financement fixe ne vient soutenir ces stages.

Toutefois, le Conseil Régional a reconduit le programme régional d'aide à la mobilité étudiante sur critère social pour l'année universitaire 2011/2012.

Les étudiants possédant une bourse du CROUS peuvent éventuellement bénéficier d'une bourse de mobilité du Ministère.

Un dossier de demande de bourse sera à retirer auprès du Bureau des Relations Internationales en février 2012.

Présentation des destinations et conseils pratiques :

Lors de la séance du choix, les enseignants responsables des axes géographiques au Bureau des Relations Internationales de la Faculté de médecine, vous présenteront les différentes destinations proposées. Des informations sur le plan sanitaire vous seront également apportées.

Les rapports de stage établis par les étudiants partis les années précédentes peuvent être consultés au Bureau des Relations Internationales et le contact de ces étudiants vous sera communiqué si vous le souhaitez.

Dès confirmation de votre candidature, il vous sera demandé de produire votre passeport et une réservation pour votre titre de transport.

A l'issue du stage vous devrez fournir un rapport de stage et retourner les documents administratifs qui vous auront été confiés lors de votre départ.

Un test de pratique de la langue anglaise ou espagnole sera organisé si une destination anglophone ou hispanophone est proposée.

Marseille, le 01 décembre 2011

Le Professeur Chargé de Mission
aux Relations Internationales,


Philippe PAROLA



**STAGES D'ETE 2012
DESTINATIONS PROPOSEES
PAR LA FACULTE AVEC NOS PARTENAIRES**

AFRIQUE SUB SAHARIENNE ET ILES
CAMEROUN / YAOUNDE
MADAGASCAR / ANTANANARIVO
SENEGAL DAKAR SAINT LOUIS
AMERIQUE
BRESIL / RIO DE JANEIRO
ETATS-UNIS (NEW YORK) / COLUMBIA
ASIE DU SUD EST
CAMBODGE / PNOM PENH
JAPON / TOKYO
VIETNAM HANOI HO CHI MINH VILLE HUE
EUROPE
ITALIE / BRESCIA
ROUMANIE / CLUJ NAPOCA
POURTOUR MEDITERRANEEN ET AFRIQUE DU NORD
TUNISIE / SOUSSE
MAROC / MARRAKECH